

Association de Psychologues Cliniciens
d'Orientation Freudienne

L'expertise passée au crible

Bibliographie indicative

Réalisée avec le soutien de la Bibliothèque médicale du Centre hospitalier Sainte-Anne

Mercredi 7 février 2007

ALBERNHE T, 1997, *Criminologie et psychiatrie*, Paris, Ellipse.

ANTHEAUME A., ANTHEAUME L, 1907, « Responsabilité pénale et expertise psychiatrique », *Encéphale*, tome 1, pp. 414-430.

AYME J, 1991, « La refonte de l'article 64 du code pénal. » *L'Information Psychiatrique*, vol. 67, n° 4, pp. 317-320.

BALLET G, *L'expertise médico- légale et la question de la responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 1995.

BEAUREPAIRE de C, BENZECH M, KOTTLER, C, 2004, *Les dangers, de la criminologie à la psychopathologie, entre justice et psychiatrie*, Paris, John Libbey.

CASTEL R, 1976, *L'ordre psychiatrique, l'âge d'or de l'aliénisme*, Paris, Editions de Minuit.

CHOPARD JL, 1998, « Réflexions sur le concept de dangerosité dans l'expertise psychiatrique pénale » *Journal de médecine légale, Droit médical*, vol 41, n° 7-8, pp. 600-604

DAVID M, 1992, « L'affaire Pierre Rivière. Regard et lecture psychiatriques ». *L'Evolution Psychiatrique*, vol. 57, n° 2, pp. 315-325

DAUMEZON G, 1951, « Essai sur les fondements de l'expertise psychiatrique au criminel », *Annales de médecine et de criminologie*, Vol 31, n°6, p 29.

DORMOY O (sous la direction de), 1995, *Soigner et/ou punir*, Paris, L'Harmattan.

DUBEC M, 1999, « Rebonds », *Libération du 18 octobre 1999*.

DUBEC M, 1991, « L'expert psychiatre et l'évaluation de la responsabilité de l'inculpé », *Journal de médecine Légale Droit médical*, n°6, p 284- 297.

DUBRET G, 2001, « Obligations et continuité de soins pour les auteurs d'infraction sexuelles », *L'information psychiatrique*, 77, 5, p 476- 482.

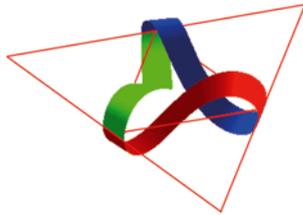
ESQUIROL J.E.D, 1838, « Des Maladies Mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal ». *J.B. Baillière*, Paris, tome II, pp. 790-843.

EY H, 1977, « L'expertise psychiatrique et le problème de la responsabilité pénale ». *Psychiatrie Française*, Vol. 3, n° 30, pp. 239-248.

FOUCAULT M, 1961, *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Plon.

FOUCAULT M, 1973, ed, *Moi, Pierre Rivière ayant égorgé ma mère, ma sœur, mon frère... Un cas de parricide au XIXème*, Paris, Gallimard, coll « Archives »

FOUCAULT M, 1975, *Les anormaux, cours au collège de France*, Paris, Gallimard découverte, 2000.



Association de Psychologues Cliniciens
d'Orientation Freudienne

- FOUCAULT M, 1975, *Le pouvoir psychiatrique*, Paris, Gallimard, 2003.
- GRASSET J, 1908, *La responsabilité des criminels*, Paris, Les éditions nouvelles Bernard Grasset.
- Numéro spécial du *Journal français de psychiatrie*, n°13–2001/2, « Faut-il juger et punir les malades mentaux criminels? »
- LAFON J, 1975, « L'expertise médico-légale en psychiatrie ». *L'évolution psychiatrique*, Vol 40, n°1.
- LANDRY M, 1976, *Le psychiatre au tribunal, le procès de l'expertise psychiatrique en justice pénale*, Toulouse, Epsos, Privat.
- LOUZOUN C, et SALAS, D, 1995, (sous la direction de), *Justice et Psychiatrie*, Ramonville, Erès
- ROUMAJON Y, 1975, « L'expertise en matière pénale. Colloque sur l'expertise médico-légale en psychiatrie », *L'évolution Psychiatrique*, vol. 40, n°1.
- SALAS D, GARAPON A, 1997, *La justice et le mal*, Paris, Odile Jacob.
- SALAS D, GARAPON A, 1996, *La république pénalisée*, Paris, Hachette.
- SCHERRER P, 1990, « Responsabilité et « responsabilisation » du malade mental ». *Annales Médico-Psychologiques*, vol 148, n°7, pp. 635-639
- SCHWEITZER M-G, PUIG VERGES N, 2001, "Troubles psychiques, discernement, et passage à l'acte", *L'information psychiatrique*, 77, 5, p 488- 491.
- SCHWEITZER M-G, PUIG VERGES N, 2003, "Responsabilité pénale et article 122-1 alinéa 1 et 2. Pourquoi et comment évaluer le discernement?", *Journal de médecine légale Droit médical*, vol 46, n°2, pp. 117-121
- SCHWEITZER M-G, PUIG VERGES N, 2006, "Expertise psychiatrique, expertise médico-psychologique. Enjeux de procédure, enjeux cliniques", *Annales médico psychologiques*, vol 164, n° 10, pp. 813-817.
- TYRODE Y, ALBERNHE Th, 1995, *Psychiatrie légale : sociale, hospitalière, expertale*, Paris, Ellipses.
- VILLON J-M, 2001, « S. FREUD, J. CHAUMIE, créateurs de sens », *L'information psychiatrique*, n°5, p 492-496.
- ZAGURY D, 2004, « Pour une classification de l'interprétation médico légale », *L'information psychiatrique*, vol 80, n°4.
- ZAGURY D, 2001, « Des soins pour les auteurs d'infractions sexuelles, responsable mais pas coupable », *Psychiatrie française*, 32, SUP 1.
- ZAGURY D, 2001, « Le psychiatres d'exercice public et l'expertise », *L'information psychiatrique* n° 5, p 458- 464
- ZAGURY D, 2000, « Les psychiatres sont-ils responsables de la raréfaction des non-lieux psychiatriques », *JFP*, n° 13.
- ZAGURY D, 1998, « Clinique, éthique et mutations sociales. Rapport au 16ème journée de l'Information psychiatrique », *L'information psychiatrique*, 74 (1).
- ZAGURY D, 1994, « Prendre acte du délire », *L'information psychiatrique*, 70 (3).